

Primaire EPOLIT® 201-S

Caractéristiques

Système époxy bi-composant sans solvant à base de résine époxy modifiée bisphénol A - F et un durcisseur polyamine aliphatique. Combinaison de la résine **EPOLIT® 111** et du durcisseur **EPOLIT® 201-S**.

Propriétés et domaines d'utilisation

Ce système est conçu spécialement comme primaire sous tous les revêtements époxy **EPOLIT®**. Ce liant est également utilisé comme base pour les tiré à zéro horizontaux et verticaux **EPOLIT®**. Appliqué en deux couches de 0,400 Kg minimum, ce liant constitue une barrière pare-vapeur efficace. Très bonne adhérence sur béton et acier, insensible à l'humidité du support et de l'air ambiant.

Données techniques

Propriété	Valeur	Méthode
Viscosité à 23°C	550 +/- 50 mPa.s	ASTM D 0445
Viscosité à 10°C	env. 1200 mPa.s	
Densité à 23°C	1,05 g/cm ³	ASTM D 1475
Rapport de mélange	100 / 50	
DPU	env. 30 min. à 25°C	pour 100 ml
Dureté shore D	75	ISO 868
Adhérence sur béton	rupture dans le substrat	

Stockage

12 mois dans son emballage d'origine non ouvert à température ambiante.

Sécurité

Lors de la manipulation et l'utilisation des résines et durcisseurs époxy se conformer impérativement à la fiche de sécurité correspondante et les règlements en vigueur.

Etiquetage



Note : les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont basés sur notre expérience et notre connaissance à ce jour. Cependant, l'évolution des techniques peut nous conduire à modifier la composition de nos produits. Les données physico-chimiques qui en découlent seront alors modifiées en conséquence. Il appartient donc à l'acheteur de s'assurer à chaque commande qu'il dispose bien de la fiche technique actualisée. Dans un cadre usuel, il est admis des écarts de qualité, de dimensions, de teintes. Les renseignements donnés par nos fiches techniques et relatifs à la mise en œuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données spécifiques à chaque chantier. Il est donc souhaitable que nous soyons consultés officiellement pour chaque type d'application. Notre garantie se limite à la qualité des produits livrés. CEFORA ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste responsable de son chantier.

Avant toute mise en œuvre, l'applicateur devra procéder à des essais de convenance.

Toute réclamation concernant l'obligation pour CEFORA de la délivrance conforme du système EPOLIT doit être formulée au plus tard un mois après la date de livraison.